

Le 9 juin 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Windsor tenue le 9 juin 2026 à 12 h, par visioconférence.

Sont présents : les conseillères et conseillers Annie Lussier, André Nadeau, Mélanie Mainville, Daniel Pelletier, Marie-Claude Tardif, Solange Richard.

Tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaétan Graveline.

Est aussi présent : le directeur général et assistant-greffier, Bruno Vachon.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur constatation du quorum, le maire déclare l’ouverture de la séance à 12 h.

2026-06-151 2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION

ATTENDU l’ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ordre du jour – Adoption**
- 3. Procès-verbaux – Adoption**
 - 3.1 Aucun
- 4. Correspondance**
 - 4.1 Aucun
- 5. Comités**
 - 5.1 Aucun
- 6. Période de questions**
- 7. Administration**
 - 7.1 Liste des chèques préapprouvés**
 - 7.1.1 Aucun
 - 7.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses**
 - 7.2.1 Aucun
 - 7.3 Ententes, contrats et mandats**
 - 7.3.1 Aucun

7.4 Ressources humaines

7.4.1 Aucun

8. Direction générale et Communication

8.1 Aucun

9. Finances et Trésorerie

9.1 Aucun

10. Greffe et Affaires juridiques

10.1 Aucun

11. Travaux publics et Hygiène du milieu

11.1 Aucun

12. Loisirs, Culture et Vie communautaire

12.1 Aucun

13. Gestion du Territoire et de l'Environnement

13.1 Aucun

14. Sécurité publique

14.1 Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages (PAFMAN) – Volet 1

15. Législation – Avis de motion / Règlements

15.1 Aucun

16. Développement économique

16.1 Aucun

17. Affaires nouvelles

17.1 Aucun

18. Levée de la séance

Il est

Proposé par Solange Richard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour, tel que rédigé.

ADOPTÉ

3. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION

N/A

4. CORRESPONDANCE

N/A

5. COMITÉS

N/A

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue.

7. ADMINISTRATION

7.1 LISTE DES CHÈQUES PRÉAPPROUVÉS

N/A

7.2 DÉCOMPTES PROGRESSIFS, FACTURES ET DÉPENSES DIVERSES

N/A

7.3 ENTENTES, CONTRATS ET MANDATS

N/A

7.4 RESSOURCES HUMAINES

N/A

8. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION

N/A

9. FINANCES ET TRÉSORERIE

N/A

10. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

N/A

11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

N/A

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

N/A

13. GESTION DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

N/A

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-06-152 14.1 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA MISE AUX NORMES DE BARRAGES (PAFMAN) – VOLET 1

- ATTENDU QUE la Ville de Windsor a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PAFMAN ;
- ATTENDU QUE l'ouvrage de propriété municipale visé (barrage Charles X0002626) est classé dans la catégorie des barrages à forte contenance dans le Répertoire des barrages du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;
- ATTENDU QUE le niveau des conséquences en cas de rupture du barrage visé est égal ou supérieur à « moyen » ;
- ATTENDU QUE le Ministère a approuvé l'exposé des correctifs de la Municipalité en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la sécurité des barrages* ;
- ATTENDU QUE la Ville de Windsor désire présenter une demande d'aide financière au MELCCFP dans le cadre du volet 1 du PAFMAN, visant l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage de la Municipalité et exposant les travaux correctifs qui en découlent ;

*Il est
Proposé par Annie Lussier
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)*

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- QUE le conseil municipal de la Ville de Windsor autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.
- QUE monsieur Amine Belghaouti, directeur des Services techniques et génie, et monsieur Bruno Vachon, directeur général, soient autorisés à signer tous les documents requis pour la demande d'aide financière relatifs à l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage visé par la présente résolution et exposant les travaux correctifs qui en découlent, dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.

ADOPTÉ

15. LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

N/A

16. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N/A

17. AFFAIRES NOUVELLES

N/A

2026-06-153

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Marie-Claude Tardif

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 12 h 04.

ADOPTÉ

Gaétan Graveline
Maire

Bruno Vachon
Directeur général et assistant-greffier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles aux fins pour lesquelles les dépenses décrites à l'intérieur de ce procès-verbal sont projetées par le conseil municipal.

Émilie Boulet, trésorière